

LE CONSEIL DES AÎNÉS DE LA WANTZENAU



La Wantzenau
Communauté Urbaine de Strasbourg

LA WANTZENAU
Ville Amie des Aînés depuis 03-2016
La Wantzenau (67)

OBJECTIFS

Promouvoir la participation citoyenne des aînés en permettant aux habitants âgés de se saisir des questions d'intérêt général pour enrichir la réflexion sur les orientations politiques et participer à la vie de la cité.

PRATIQUE

Créer une instance de consultation constituée d'habitants de plus de 60 ans. Permettre à l'instance d'être force de proposition voire d'action dans tous les domaines de la démarche Villes Amies des Aînés.



LA PARTICIPATION DES AÎNÉS : UN ENGAGEMENT MUNICIPAL

Dès la campagne municipale d'avril 2014, le Maire de la Wantzenau avait inscrit la création d'un conseil des aînés à l'agenda politique, démontrant à la fois l'intérêt porté au développement de la citoyenneté des aînés mais également la nécessité du recours à l'expertise d'usage des habitants pour mieux adapter la commune aux besoins de toutes les générations. C'est ainsi que dès juin 2014, une mission de préfiguration du Conseil des Aînés a été créée et confiée à un responsable bénévole. Dès lors, une campagne de communication a été initiée via le bulletin municipal, les associations et le bouche à oreille. La première réu-

nion de mise en place du Conseil des Aînés, animée par M. le Maire et le responsable bénévole, s'est déroulée en novembre 2014 avec une trentaine de participants.

UNE DÉMARCHE INNOVANTE

Cette instance de citoyens, sans appartenance politique, ni religieuse, ni syndicale a pour seuls critères d'appartenance celui de l'âge (+ de 60 ans) et celui de l'envie de s'impliquer dans la vie de la cité. Son objet dépasse l'intérêt des seuls membres au bénéfice de tous les habitants de la commune. Il ne s'agit pas uniquement d'apporter de nouvelles idées et pistes de réflexion pour le développement de la politique menée en faveur des seniors mais bien plus : dans le cadre d'échanges avec les élus, ils sont force de proposition pour mettre toute la richesse de leur expérience au service de la collectivité et du mieux vivre ensemble. Le conseil des aînés n'a pas de statut particulier (ni association, ni un mouvement). Les membres sont des seniors de la commune, de 60 à 90 ans, femmes et hommes, de toutes catégories socioprofessionnelles, issus des différents quartiers de la commune. Aucun élu ni aucune institution ne siègent dans cette assemblée. Les participants ont choisi démocratiquement leur mode de fonctionnement.





UNE INSTANCE DE PARTICIPATION ET DE CO-CONSTRUCTION

Cette assemblée de seniors bénévoles et volontaires est une instance consultative, d'avis et de propositions sur la vie locale et les projets communaux, au service de tous les habitants de la commune. Les modalités d'organisation mises en place favorisent l'implication de tous les membres à différents niveaux : une réunion plénière mensuelle animée par le Président du conseil des aînés ; des sous-groupes de travail sur des thématiques ciblées ; des rencontres de personnes ressources, de visites, d'échanges d'expériences... ; des participations à des commissions extra-municipales ; des saisines de l'équipe municipale...

Mais le conseil des aînés est plus qu'une instance consultative : les actions concrètes qui en découlent sont fortement investies par ses membres, ce qui renforce cette démarche participative.

DES AÎNÉS ACTIFS ET INVESTIS DANS LA CONSTRUCTION D'UN TERRITOIRE POUR TOUS LES ÂGES

Le conseil des aînés s'est largement investi depuis l'entrée de la commune dans la démarche Villes Amies des Aînés, en particulier dans le diagnostic, le plan d'action et le comité de pilotage V.A.A.. Différentes thématiques ont ainsi été abordées par l'instance. Tout d'abord, dans le domaine de l'information et la communication, le conseil des aînés a

contribué à la réalisation d'un guide seniors et à la refonte du site Internet avec un onglet spécifique pour les aînés. Il s'est également investi dans les nouveaux projets communaux tels que mise à disposition d'une salle de convivialité intitulée «Fabrique citoyenne». Ensuite, dans le cadre de la thématique Culture et loisirs, les aînés sont intervenus en appui à la mise en place d'activités physiques adaptées avec le concours d'une association sportive locale et a initié une activité de marche nordique gérée par un membre bénévole du Conseil des aînés. L'instance a également été force de proposition dans la politique culturelle de la commune et la mise en place de tarifs préférentiels. Dans le domaine des transports et de la mobilité, les bénévoles du Conseil des Aînés se sont mobilisés pour la mise en place d'une navette hebdomadaire de transport pour les personnes à mobilité réduite (EHPAD, habitants de la commune). Un dispositif de vente de tickets transports et un atelier code de la route ont par ailleurs été initiés par des membres bénévoles du C.A.. Enfin, dans la thématique habitat, un sous-groupe thématique a été créé dans le but d'informer des aides possibles en matière d'aménagement de logements adaptés.

APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme La Wantzenau, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part.
contact@rfvaa.com